

Les Marais du Vigueirat

site naturel protégé de Camargue

Un projet de développement basé sur deux vocations

- protection de la nature
- intégration dans l'économie locale par l'accueil du public

Le projet des Marais du Vigueirat a consisté en la création d'un pôle d'attractivité touristique dans un secteur vierge de tourisme et hors des axes touristiques classiques, dans un objectif de développement rural, sur 150 hectares d'anciennes terres agricoles, avec à terme un objectif de 50 à 100 000 visiteurs. Ce projet se décline en trois phases :

Phase 1 : la faisabilité (1996 - 2003)

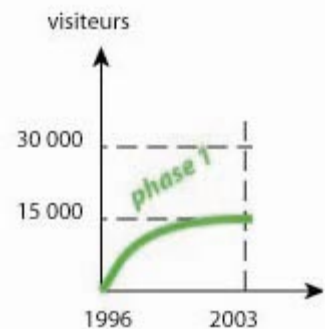
L'objectif était de **faire découvrir le patrimoine naturel** au public sur les 150 hectares nord (secteur qui a subi la plus forte emprise de l'homme et qui est le moins diversifié au point de vue biologique) : ce territoire le plus proche de Mas-Thibert est choisi pour la découverte de la nature.

bilan : Cette première phase de faisabilité est aujourd'hui achevée, sans atteinte aucune sur la faune ni la flore.

Le site a créé plus de 40 emplois dont 25 emplois locaux.

Le site accueille près de 15 000 visiteurs par an.

Un pôle écotouristique est en place.



Phase 2 : **Life PROMESSE (2003 - 2007)**

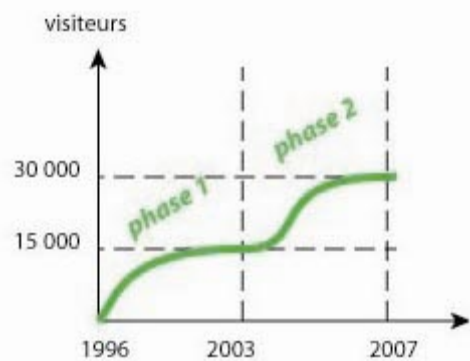
L'objectif est de **diminuer l'impact des activités humaines existantes et à venir** sur le site, dans le cadre d'un tourisme responsable (bilan 2005 : études d'état initial, choix des scénarios d'évolution – écotourisme = 20 000 visiteurs)

Cette phase s'accompagne d'une **diversification touristique** par la création d'un jardin botanique et d'une piste cyclable.

Les acteurs locaux du territoire sont associés à la démarche au travers de la **concertation**, démocratie participative dans laquelle les habitants du territoire se mobilisent pour un plan décennal de développement durable.

Quel choix sera fait ? Y aura-t-il à la clé une agriculture durable, une économie durable, une chasse durable... ?

En fonction des résultats de cette concertation, sera ou ne sera pas amorcée la phase 3 du projet.



Phase 3 :

Des équipements complémentaires (accueil et parking à Mas-Thibert, bateau électrique pour le transport des visiteurs sur le canal, ...) permettront d'associer directement la population locale, de relancer l'économie locale, et de gérer les contraintes du tourisme dans la zone urbaine de Mas-Thibert.

